

Avis de constitution

SOCIETE « EPV ARCHIMEDE » en abrégé « G.S.A »

Siège Abidjan, Anyama, Anyama Ahouabo près
Nouveau Cafop, lot 163-165 ilot 93, BP 280 Anyama, Tel :
07 08 24 77 86 / 01 71 58 58 30., Lot 163-165, Ilot 93

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV ARCHIMEDE » en abrégé « G.
S.A »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

L'exploitation, La Gestion d'une Ecole Présoolaire, Primaire, et Secondaire, La Formation et L'Encadrement, Le Transport des Elèves, Gestion de Cantine Scolaire, Divers.

L'objet social peut être modifié dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Anyama Ahouabo près
Nouveau Cafop, lot 163-165 ilot 93, BP 280 Anyama, Tel :
07 08 24 77 86 / 01 71 58 58 30., Lot 163-165, Ilot 93

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUAME WILLIAMS
(COGÉRANT), Mme KANGAH AYA VALERIE EPOUSE N'
GUESSAN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00883 du 25/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12054/GTCA/RC/2025 du 25/02/2025

